

# PROJET DE RÉUNION

ENTRE LES MEMBRES

DE

## L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. LAMOURETTE, Député du Département de Rhône-et-Loire.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

---

MESSIEURS,

ON vous a proposé, et l'on vous proposera encore, sans doute, des mesures extrêmes et terribles, pour arrêter le progrès des maux, des divisions et des fermentations qui déchirent le sein de cet empire, et qui semblent donner aux légions étrangères qui nous menacent, le signal du dernier

A

dégré de notre défaillance et de notre aptitude à retomber dans l'esclavage.

Mais aucune de ces mesures n'atteindra le but où vous voulez atteindre, parce qu'il n'en est aucune qui soit vraiment centrale, aucune qui aille droit à la source de la maladie actuelle de la France.

Cette source, Messieurs, qu'il faut faire à quelque prix que ce soit, c'est la désunion de l'Assemblée nationale. La position du corps législatif est le véritable thermomètre de l'état de la nation : et si quelqu'un veut se former une juste idée de la situation politique et morale des Français, il n'aurait besoin que de fréquenter quelquefois l'enceinte où se rassemblent leurs représentans. Or, c'est ici que réside le levier qui fait mouvoir la grande machine de l'Etat dans le sens de l'unité et de l'harmonie, ou qui produit la complication et l'opposition des mouvemens qui la détruisent.

Oh ! si quelqu'un de vous, Messieurs, étoit appelé à exécuter ce grand et glorieux dessein, à exécuter cette précieuse et desirable réunion de la représentation nationale ; ce seroit celui-là qui seroit le vrai bienfaiteur de ses concitoyens, le vrai libérateur de sa patrie, le vrai destructeur de tous les complots des tyrans, le véritable vainqueur de l'Autriche et de Coblentz.

Eh quoi ! Messieurs, vous tenez dans vos mains la clef du salut public, et vous cherchez ce salut, l'objet d'une si longue et si laborieuse attente, vous le cherchez dans des lois toujours incertaines, et vous vous refuserez à la gloire si touchante de faire couler de votre propre sein les douceurs de la paix et de l'unité, sur un peuple à qui cet inappréciable bien est devenu si nécessaire.

J'ai souvent entendu dire qu'au point où en sont les choses, ce rapprochement étoit impraticable ; et ces mots m'ont fait frémir, car ils renferment la plus flétrissante injure dont on puisse couvrir des hommes.

Jamais scission ne fut irrémissible, que celle qui subsiste entre le vice et la vertu, et il n'y a que l'honnête homme et l'homme méchant qu'il ne faille point espérer d'assortir pour la conduite d'un œuvre honnête et utile au bonheur commun. Mais, pour les gens de bien, ils ont beau se trouver opposés les uns aux autres, et débattre en sens contraire les moyens d'assurer la prospérité et la liberté d'un empire, leurs dissentimens ne produisent, ni la passion, ni la haine, parce qu'ils s'estiment ; parce qu'il subsiste entre eux une unité de fin ; parce qu'ils ont tous le sentiment de leur droiture et de leur innocence ; parce qu'ils sont sûrs les uns des autres, et qu'après le mouvement décent et modéré de leurs opinions divergentes, ils se rencontrent toujours au point central de la probité et de l'honneur, à cet asyle sacré où la vertu jouit d'elle-même, et où toutes les ames vraies et honnêtes s'unissent et se concentrent de toutes les parties de l'univers.

Messieurs, il ne tient qu'à vous de vous mériter un moment bien beau et bien solennel, un moment plus plein, plus utile à l'excellent Peuple dont vous êtes les organes, que vos journées et vos séances les plus mémorables ; il ne tient qu'à vous d'offrir à la France et à l'Europe un spectacle plus redoutable à tous vos ennemis, que toutes les bouches d'airain que vous avez, disposées autour de vos frontières. Ramenez à l'unité la représentation nationale ; le plus pré-

cieux évènement ne tient qu'à un fil, que vous pouvez rompre en un instant, et la plus malheureuse des scissions ne tient qu'au mal-entendu le plus misérable ; toutes les défiances qui l'entretiennent se réduisent à un point, et se résument dans ce seul fait.

Une section de l'Assemblée attribue à l'autre le dessein séditieux de renverser la monarchie, et d'établir la république ; et celle-ci prête à la première le crime de vouloir l'anéantissement de l'égalité constitutionnelle, et de tendre à la création des deux chambres ; voilà le foyer désastreux d'une désunion qui se communique à tout l'empire, et qui sert de base aux coupables espérances de ceux qui manœuvrent la contre-révolution. Foudroyons, Messieurs, par une exécution commune, et par un dernier et irrévocable serment, foudroyons et la république et les deux chambres ; jurons-nous fraternité éternelle, confondons-nous en une seule et même masse d'hommes libres, également redoutable, et à l'esprit d'anarchie, et à l'esprit féodal : et le moment où nos ennemis domestiques et étrangers ne pourront plus douter que nous voulons une chose fixe et précise, et que ce que nous voulons, nous le voulons tous, sera le véritable moment où il sera vrai de dire que la liberté triomphe, et que la France est sauvée.

Je fais la motion que M. le Président dise à l'Assemblée, que ceux qui rejettent et haïssent également et la république et les deux chambres se lèvent.